

ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS DU DISTRICT D'INDRE-ET-LOIRE DE FOOTBALL

LARCAY – SALLE DES FETES FRANCOIS MITTERAND VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2017

CLUBS PRESENTS OU REPRESENTÉS :

1 voix : HUISMES.

2 voix : CROTELLES, GIZEUX, LES HERMITES, LOCHE s/INDROIS, MONTHODON, COURCAY, TOURS TURKS.

3 voix : ANCHE, ANTOGNY LE TILLAC, BREHEMONT, CHARGE, CHARNIZAY ST FLOVIER, CHOUZE s/LOIRE, FERRIERE s/BEAULIEU, LA CELLE ST AVANT, LA CHAPELLE s/LOIRE, LIMERAY-CANGEY, LUZILLE, POUZAY, RILLY s/VIENNE, RIVARENNES, ST GENOUPH, TAUXIGNY, TOURS ASPO, TOURS ARDENTE, TOURS ESPAGNOL.

4 voix : BEAUMONT EN VERON, INGRANDES DE T., LE GRAND PRESSIGNY-BARROU, ORBIGNY-NOUANS-BEAUMONT, PARCAY-MESLAY, PORTS-NOUATRE, SAVIGNY EN VERON, SEPMES-DRACHE, ST ANTOINE DU ROCHER, ST BENOIT LA FORET, ST EPAIN, ST LAURENT DE LIN-LUBLE, STE CATHERINE DE F., TOURS OLYMPIC, VILLEPERDUE.

5 voix : ATHEE s/CHER, BLERE VAL DE CHER, CHAMPIGNY s/VEUDE, ESVES-ST SENOCH, GENILLE, MAZIERES DE T., MONTBAZON, NOUZILLY ST LAURENT, PERNAY, RIVIERE, ST MARTIN LE B., ST NICOLAS DE B., VALLEE DU LYS, VILLEDOMER, VOUVRAY.

6 voix : BOURGUEIL, ETOILE VERTE, FONDETTES, LANGEAIS CINQ MARS, LUYNES, NAZELLES-NEGRON, ROCHECORBON, ST HIPPOLYTE, VAL DE BRENNÉ, VAL SUD TOURAINE, VEIGNE, VILLIERS AU BOUIN, YZEURES-PREUILLY.

7 voix : BOUCHARDAIS, CHANCEAUX s/CHOISILLE, DESCARTES, ESVRES s/ INDRE, LA VILLE AUX DAMES, LOCHES, MONNAIE, NOTRE DAME D'OE, PAYS DE RACAN, ST AVERTIN, STE MAURE-MAILLE, TOURS BOUZIGNAC, TOURS PORTUGAIS.

8 voix : AMBOISE, AVOINE CHINON CINAIS, AZAY-CHEILLE, GATINES CHOISILLE, JOUE FCT, METTRAY-LA MEMBROLLE, LA RICHE, LE RICHELAI FOOT, MONTLOUIS s/LOIRE, MONTS, OUEST TOURANGEAU, REIGNAC CHAMBOURG, RENAUDINE, ST CYR s/LOIRE, ST PIERRE DES C., TOURS ST SYMPHORIEN, TOURS FC, VALLEE VERTE, VERETZ-LARCAY.

CLUBS ABSENTS AVEC POUVOIRS IRRECEVABLES (vierges ou donnés à un membre élu du Comité) :

1 voix : TOURS BERGEONNERIE,

3 voix : CROUZILLES

CLUBS ABSENTS :

1 voix : AEF 37, ADMINISTRATIONS FINANCIERES, CNAV TOURS, COURCAY, CSA FUTSAL BASE AERIENNE, EUROVIA TOURS FC, LABORATOIRES CHEMINEAU, NOIZAY FC, ROTONDE FUTSAL, TOURS AVENIR FC.

2 voix : BRIDORE-VERNEUIL, FUTSAL VERC, POCE s/CISSE, SKF, SOUVIGNE, ST PIERRE AUBRIERE, TOURS NIMBA, VILLAINES LES ROCHERS.

3 voix : BENAIS, LIGNIERES DE T., ST ROCH.

4 voix : AZAY s/CHER, LA CROIX EN TOURAINE, LATHAMBILLOU, MONTREUIL.

7 voix : JOUE PORTUGAIS.

8 voix : CHAMBRAY.

MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION PRESENTS :

BONNET Philippe, BROSSARD Christophe, BRETON Nathalie, CHEVALLIER Martine, CREPIN Roger, FREMONT Fabrice, GABUT Thierry, GALLE Philippe, MICHAU Gilles.

MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION EXCUSES :

BASTGEN Patrick, BROUILLON Jérôme, BUREAU Christian, CHASLE Pierre, GUYOMARC'H Frédéric, ROMIEN Sophie, TERCIER Pierre.

ASSISTENT A L'ASSEMBLEE :

COURTAULT Maria (Agent administratif),

DESRUTIN Alain (Président de la C.D.A.),

DURAND Fabrice (Directeur administratif),

GIUNTINI Guillaume (Conseiller Départemental Football Animation),
MERIOT Florence (Secrétaire de Direction),
MAJCHRZAK Laurent (Responsable Technique Départemental),
NARAYANNINAIKEN Stéphane (Animateur Football féminin et diversifié).

INVITES PRESENTS :

M. BLANCO Alain, Membre d'Honneur du Comité de Direction du District,
M. BLANCHARD Roger, Président du Comité Départemental de la Ligue contre le cancer.
M. AUGUSTIN Yvon, Président Délégué de la Ligue Centre-Val de Loire,
M. GABILLAUD Xavier, Directeur D.D.C.S.37
M. LAVERAT Pierre-Henri, Président du C.D.O.S.37,
M. MOULAY, Vice-Président du Conseil Régional du Centre.

INVITES EXCUSES :

M. PAUMIER Gérard, Président du Conseil Départemental.
M. DELETANG Patrick (Conseiller Départemental Délégué aux sports),
M. CHAHINIAN Jean-Marc, Membre d'honneur du Comité de Direction.
M. TROUGNOU Claude, Président d'Honneur du District,

Les pouvoirs des clubs ont été vérifiés à partir de 18h15 à l'entrée de la salle.

Il est constaté un total de 113 membres du District (dont 104 clubs) présents ou représentés, sur 149 que compte le District (dont 133 clubs), soit 75 %. Cela représente un total de 541 voix sur 616 voix possibles, soit 87 %.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer valablement.

ACCUEIL DE LA MUNICIPALITE

M. Dominique PEIGNAUX, Adjoint de la municipalité de Larçay

Bonsoir à tous,

Au nom du Maire de Larçay, nous vous remercions de nous accueillir pour votre Assemblée Générale. Je salue le club local, l'E.S.Veretz-Larçay et leur accompagnement de cette Assemblée Générale. Je salue leur dévouement. Nous avons eu l'occasion de travailler avec eux sur les activités scolaires. Mais je ne veux pas trop développer car l'ordre du jour ce soir est assez copieux.

C'est avec émotion que je suis parmi vous ce soir. J'ai effectivement longtemps travaillé avec le District dans ma carrière professionnelle. J'ai partagé pendant 20 ans des bons moments avec la famille du football.

Je vous souhaite la bienvenue à Larçay. Travaillez bien ! Espérons que tout se passe bien.

ACCUEIL DU CLUB

M. Marcel GIRARD, Président de Veretz-Larçay

Bonsoir à tous et toutes,

Bienvenue au sein de l'E.S.V.L.

Je remercie la municipalité de Larçay pour la mise à disposition gracieuse de la salle ce soir.

Je vous remercie d'être tous présents ce soir.

ALLOCUTION D'OUVERTURE

M. Philippe GALLÉ, Président du District

Bonsoir à toutes et à tous,

Je salue tout d'abord :

- Mr GABILLAUD, Directeur Départemental Cohésion Sociale,
- Mr Mohammed MOULAY, Vice-Président Conseil Régional en charge du Sport,
- Mr Pierre-Henry LAVERAT, Président CDOS Indre et Loire,
- Mr PEIGNAUX Dominique, Maire-Adjoint de Larçay, cher Dominique, que j'ai connu dans une autre vie,

- Mr Yvon AUGUSTIN, Vice-Président Délégué de la LCF Football, Cher Yvon, représentant Jacky FORTEPAULE , qui est à l'AG DISTRICT 28

- Mesdames et Messieurs les Représentants de clubs,
- Monsieur Marcel GIRARD, Président de l'ESVL , cher Marcel,
- Mr Roger BLANCHARD, Président du Comité Départemental de la Ligue Contre le Cancer,
- Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Directeur,
- Mmes et Mrs les Membres honoraires et membres individuels,
- Chers amis,

Je tiens maintenant à remercier la Municipalité de LARCAY de nous accueillir dans cette salle ainsi que toute l'équipe du club de l'Entente Sportive de Veretz Larcay rassemblée autour de Marcel GIRARD.

Je vous présente ensuite les excuses et absences de :

- Mr Gérard PAUMIER, Président du Conseil Départemental,
- Mr Patrick DELETANG , Conseiller Départemental en charge du Sport,
- nos collègues du Comité Directeur ; Patrick BASTGEN, Secrétaire Général, Pierre TERCIER , Pierre CHASLES, Jérôme BROUILLON , Christian BUREAU, Frédéric GUYOMARC'H.

Les autres personnalités, politiques ou non, ne se sont pas excusées.

Je vous prie de bien vouloir également nous excuser pour cette date qui coïncide avec une rencontre à domicile de notre club phare, ce qui explique peut-être quelques absences ce soir. Mais eu égard aux contraintes temporelles (par rapport à l'AG LIGUE) et aux contraintes personnelles de notre Trésorier , de notre Secrétaire Général ou de moi-même , nous n'avons pu faire autrement. Gageons que votre soutien ne manquera pas au TFC, et que nous aurons une bonne nouvelle dans quelques heures.

Traditionnellement, l'Ordre du Jour de l'AG de Septembre n'est pas conséquent. C'est également ce que nous pensions il y a quelques semaines lors de la rentrée sportive. Mais force est de constater que notre Ordre du Jour est riche et c'est pour cette raison que je demande aux différents intervenants d'être concis afin d'essayer de limiter la durée globale de l'AG (à un peu plus de 3 heures). Et je commencerais par m'appliquer à moi-même (si, si !) une certaine concision.

La saison sportive 2017/2018, la seconde complète de notre mandature, a démarré depuis quelques semaines ; Il est encore trop tôt pour comparer nos effectifs. Contentons donc nous de la situation sportive globale présente qui est, à mes yeux, tout à fait positive. Même si dans les différents championnats, il est véritablement trop tôt pour porter le moindre jugement, en Coupe de France (42 clubs du département étaient inscrits sur un total de 227), 5 clubs de notre département sont encore qualifiés pour le 5^{ème} tour : par ordre croissant de division : St Pierre, Montlouis , Saint Cyr Etoile , FC Ouest Tourangeau, Avoine Olympique Chinon Cinois, et un , le Petit Poucet, Yzeures Preuilly (D3), l'est pour le 4^{ème} tour et il rencontrera SARAN (R1). J'aurais plaisir à faire les 90 km qui sépare TOURS d'YZEURES dimanche et d'être leur premier supporter. Et il nous plairait que le maximum de ces 6 équipes citées puisse atteindre le tour national. Avec d'ores et déjà la certitude qu'un d'entre eux (FCOT ou MONTLOUIS) sera présent au 6^{ème} tour. Bonne chance à eux, à vous.

Le travail ne manque pas au District afin que nous puissions tenir les engagements pris pour cette mandature. J'étais revenu lors de l'AG de JUIN sur l'état d'avancement de nos principaux chantiers. Et comme nous pouvons être plus précis ce soir soit quant à la nature de ces actions et/ou quant à leur calendrier, les Présidents de Commissions interviendront succinctement sur les thèmes de :

- l'Arbitrage, et plus particulièrement le recrutement et la détection
- la Formation des Dirigeants
- les Actions Citoyennes et Sociales , avec 2 zooms : 1) un moment (un week-end) qui sera dédié à la sensibilisation à la lutte contre le tabac . Cette action été initiée par Mr Roger BLANCHARD, grand amateur de football, qui nous en dira plus tout à l'heure , avec Martine CHEVALLIER
- le lancement à partir du 1er Octobre de l'agrément collectif pour les Services Civiques,
- Je m'appesantirai un tout petit peu sur cette action, qui est un peu symbolique de ce que notre équipe, notre Comité Directeur, souhaite faire. Nos mots clés sont : ECOUTE et PRESENCE AUPRES DES CLUBS. Je suis pleinement conscient que vous êtes nos « actionnaires », nos électeurs; nous nous devons d'être à votre service. Notre objectif n°7 était d'aider fortement les clubs dans les différentes démarches administratives et sportives, notamment en affectant partiellement un salarié du District aux besoins des clubs. Et plusieurs clubs, lors de nos réunions de Septembre/Octobre 2016, avaient évoqué l'intérêt d'un agrément collectif pour aider au déploiement de Services Civiques dans les clubs.

Nous avons mené ce chantier avec une toute petite équipe, et avons été un peu dépassés par le succès de cette démarche puisque 32 Services Civiques commenceront leur mission le 1^{er} Octobre au sein de 19 clubs tant ruraux qu'urbains, et tant qu'assez importants que beaucoup plus petits. Auxquels s'ajoutent les 2 Services Civiques pour notre District.

MERCI à Martine, MERCI à FABRICE, MERCI à la DDCS. MERCI aux clubs de nous faire confiance.

Mais ce mot-là : CONFIANCE ne doit pas être galvaudé. Nous présenterons dans quelques minutes les caractéristiques de ces missions de Services Civiques. Je me suis battu en interne pour dégager du temps pour Fabrice, pour qu'un contrat engageant soit signé avec la DDCS (ou plus exactement qu'un agrément collectif soit obtenu... le 25/09). Mais il est nécessaire que tous les clubs signataires respectent le cahier des charges qui leur a été donné et présenté.

J'ai véritablement CONFIANCE en eux 19, en VOUS et dans les 34 SERVICES CIVIQUES ; c'est pour cela que nous l'avons fait. Et ces Jeunes se formeront, relayeront les actions fédérales et de notre District tant sportives que citoyennes et sociales. Nous les encadrerons, les rencontrerons avec leurs tuteurs Lors d'entretiens intermédiaires et veillerons au respect des engagements que nous avons pris et des valeurs qui sous-tendent ce projet.

Cela me semble être parfaitement en adéquation avec nos engagements, avec les valeurs de la FFF (P.R.E.T.S.), avec nos valeurs de RESPECT, d'EQUITE et de BIEN -ETRE. Et à un moment où les suppressions par l'Etat de certains contrats « aidés » fragilisent nos milieux sportifs, ces Services Civiques vont contribuer à un peu de fraîcheur, de dynamisme pour épauler nos bénévoles.

Sur ce point, la VALORISATION DE NOS BENEVOLES, DE VOUS ou de CERTAINS d'ENTRE VOUS reste également un sujet d'intérêt pour nous. Nous le montrerons également plus tard au cours de cette AG.

Pour réaliser tout cela, il faut des moyens financiers. Nos finances sont saines, grâce à une gestion que je qualifierais de bon père de famille, assez strict cependant sur les dépenses. Et grâce à notre partenaire privé principal, nos comptes se portent mieux ; c'est pour cela que l'idée qu'a le CREDIT AGRICOLE d'intervenir plus massivement auprès de vous : clubs me semble être une excellente idée. MERCI de leur réserver la meilleure attention. Dominique : tu seras nécessairement très à l'écoute de cette offre.

Avant de céder la parole à Mohamed MOULAY qui doit nous quitter plus tôt, je souhaiterais rendre hommage non, non il n'est pas mort et avoir plus qu'un clin d'œil à JEAN ERIC ZABRODSKY qui couvre pour son dernier jour avant son départ en retraite, le match du TFC. Il a toujours couvert le football départemental dans toutes ses composantes, toute sa diversité, dans toutes ses communes avec passion et talent. J'ai convenu avec lui que nous lui rendrions hommage dans les prochaines semaines. Mais d'ores et déjà, alors que vous êtes encore toutes et tous là, je vais vous demander de vous lever et d'applaudir bien chaleureusement JEAN ERIC, pour l'image qu'il a donnée de notre football départemental de vous, de nous, et le cœur et le talent qu'il y a mis.

Je déclare ouverte l'assemblée Générale.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ADOPTION DU PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DU 15 JUIN 2017 à PARCAY-MESLAY

Le procès verbal de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 3 novembre 2016 à Parçay-Meslay est paru sur le site du District d'Indre et Loire.

Aucune observation n'étant formulée, le PV de l'AG est adopté à l'unanimité (aucun vote défavorable, aucune abstention).

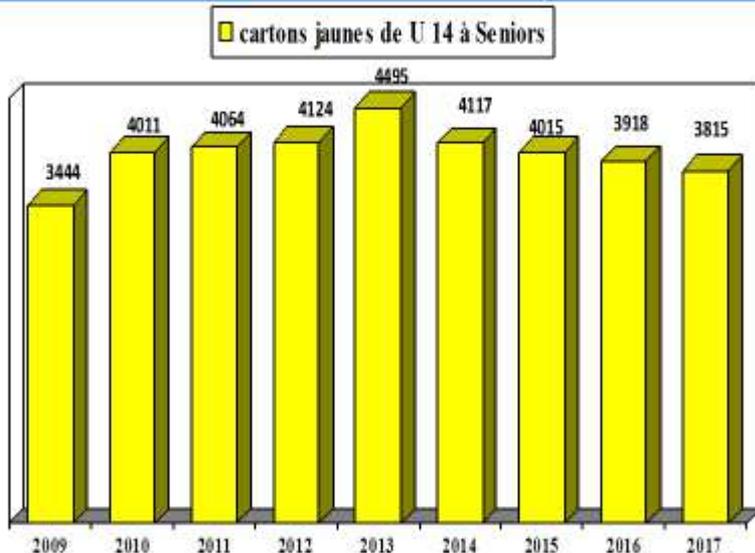
INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL Discours de Patrick BASTGEN lu par Fabrice DURAND

Je vous prie d'excuser l'absence de Patrick BASTGEN, Secrétaire Général.

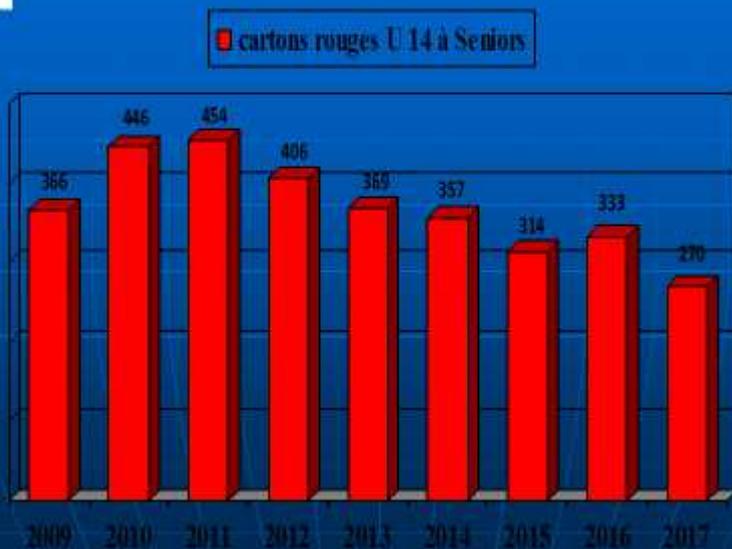
Il souhaitait aborder avec vous les thèmes suivants :

- 1- **BILAN DE LA LICENCE A POINTS à l'issue de la saison 2016-2017**

Licence à Points 2016 - 2017



Licence à Points 2016 - 2017



	2015-2016	2016-2017
Licenciés concernés (de U14 à Senior) :	11 081	11279
Licenciés sanctionnés :	4 274	4085
Moins de 10 points :	108	86
0 point :	18	28

MOINS DE 10 POINTS (2 à 10 pts):

Dirigeants :	6	1
Seniors :	91	84
U15 à U19 :	11 5 dont 5 U15	1 dont 1 U14

0 POINT :

Dirigeants :	4	3
--------------	---	---

Seniors : 13 24
 U15 à U19 : 1 U19 1 U19

RECUPERATION DES 20 POINTS (aucun carton ou 2 points perdus durant la saison) :

292 350

STAGES DE RECUPERATION DE POINTS :

Dirigeants : 2 1
 Seniors : 26 27

NOMBRE DE LICENCÉS AVEC DES POINTS EN MOINS DEBUT DE SAISON

539 453

2- NOUVEAUTES 2017-2018

VOTE DES VŒUX à l'A.G. LIGUE DU CENTRE VDL

CARTON BLEU

Vote "contre" à l'AG de la Ligue à 58,71%

ARBITRE AUXILIAIRE

Vote "contre" à l'AG de la Ligue à 59,79%

CRITERIUM VETERANS

12 Réponses positives au sondage au 13 septembre 2017

2 EQUIPES ENGAGEES

En conclusion : ABANDON DU CRITERIUM VETERANS POUR LA SAISON 2017-2018

FOOT PROPRE

Remplacement des feuillets Foot Propre par 1 seul feuillet

FAIR PLAY par club à la mi- saison et 1 seul par club à la fin de la saison

FAIR PLAY – DEPARTEMENTALE 5 – 2017-2018
MATCHS ALLERS

Notation du club de :
 À la mi-saison et en fin de saison, chaque club note les équipes de sa poule, à l'exception de la sienne.

EQUIPES	Note ACCUEIL (Entre 0 et 5)	Note EQUIPE (Entre 0 et 20)	Note BANC (Coach + dirigeants) (Entre 0 et 5)	TOTAL

Avez-vous remarqué un éducateur ou dirigeant méritant une distinction **FAIR PLAY**

EQUIPE	NOM PRENOM

Vous avez-vous remarqué un éducateur ou dirigeant méritant une distinction **FAIR PLAY**
 A renvoyer au District (secretariat@indre-et-loire.fff.fr) après la dernière journée des matchs « aller » et des matchs « retour » saison 2017-2018

Date: _____
 Signature: _____

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS 2016-2017
Thierry GABUT, Trésorier Général

Je vais vous effectuer une présentation des comptes annuels du district d'Indre-et-Loire ; celle-ci sera effectuée en comparant les comptes de l'exercice 2016-2017 avec ceux votés, en les appréciant aussi par rapport à l'exercice précédent afin de souligner les évolutions.

Les comptes sont clôturés avec un bénéfice de 12 438 € soit 1,8 % du budget. Nous sommes une association et d'aucuns pourriez nous reprocher de faire du bénéfice.

Je répondrai en 4 points :

- tout d'abord qu'il vaut mieux être bénéficiaire, c'est une image bien plus positive ;
- le bénéfice est modeste, 12 438 € pour 1,8 % ;
- ce bénéfice correspond pratiquement à une subvention exceptionnelle de la FFF dans le cadre de la mise à disposition d'un technicien auprès d'une équipe nationale ;
- enfin être bénéficiaire c'est anticiper des lendemains peut-être moins cléments au niveau des subventions publiques.

On s'aperçoit que les comptes clôturés sont très proches du budget prévisionnel voté. Le mérite en revient à la commission des finances de l'époque et son président. Je les remercie.

Vous remarquerez que le budget prévisionnel prévoyait des produits à hauteur de 679 085 € et que le total des produits réalisés est de 678 540 € soit une différence 545 €.

Par rapport à l'exercice précédent, le total des produits est quasiment stable mais si on extourne les frais d'arbitrage alors on s'aperçoit que les produits sont en diminution de 4 % soit 21 k€. Ce n'est pas anodin et on va y revenir.

Les charges de l'exercice comparés au budget voté sont quant à elles moins importantes que prévues de 12 982 € (679 085 prévue et 666 103 réalisée), soit donc le bénéfice qui ressort.

En revanche comparé à l'exercice précédent, le total des charges est en augmentation de 27 402 € soit 4,2% mais il faut relativiser cette analyse par le fait que si on extourne les frais d'arbitrage alors l'augmentation n'est plus que de 1,6% soit 8 636 €.

Vous remarquerez également une différence entre les produits et les charges issus des frais d'arbitrage. Il devrait s'annuler puisque vous savez que l'on prélève sur les comptes des clubs pour payer les arbitres. La différence s'explique par le fait que certains matchs à rejouer sont parfois à la charge du district.

Analysons plus précisément les postes et commençons par les produits.

En résumé, le total des produits de l'exercice se rapproche de ceux du budget voté mais est en baisse par rapport à l'exercice précédent.

Les produits réalisés, provenant des postes « clubs », sont inférieurs de près de 4 000 € aux prévisions. Cela provient des postes « cotisation district » pour 2 000 € et « subvention ligue » pour 1 500 €. Je vous fais remarquer que le budget prévisionnel avait intégré une baisse significative des amendes (14 600 € entre 2015/2016 et 2016/2017). En effet, le poste baisse est en baisse par rapport à l'exercice précédent de 14 354 € soit -4,5% qui provient essentiellement du poste amendes. Alors peut-être que nos joueurs deviennent un plus vertueux, en tout cas osons le croire, mais c'est surtout en raison du manque d'arbitres officiels remplacés par des bénévoles.

Les produits du poste « subventions » sont supérieurs de 18 000 € par rapport au budget prévisionnel. Cela provient essentiellement des subventions FFF (dans le cadre de la mise à disposition d'un technicien auprès de la fédération) pour 11 000 €, de subvention du conseil général pour 6 000 €. Cependant, la comparaison avec l'exercice 2015/2016 montre une quasi-stabilité. C'est donc que des postes sont en baisse sensible comme les subventions CNDS de - 5 000 € ou de la subvention ligue de -11 000 €. On remarque en revanche une augmentation du conseil général de 11 000 €

Les produits des postes « autres » sont également plus conséquents que ce qui était prévu de 5 000 €. Cela provient du poste remboursement, ventes livres. Mais il est en baisse par rapport aux produits de l'exercice 2015/2016 de 3 653 € soit -5,4%.

Regardons maintenant les charges.

Comme indiqué précédemment, les charges sont moins importantes que ce que prévoyait le budget initial mais sont en augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Comme on va le voir, les économies proviennent principalement des commissions.

Le poste administration est quasiment stable par rapport au budget voté (+0,5 %) alors que l'augmentation est plus sensible lorsque ce poste est comparé à l'exercice précédent soit +1,3 % (+4778 %), en raison essentiellement de l'augmentation du poste salaires de 7000 €.

Les locaux du siège social ont connus des dépenses imprévues initialement comme des travaux d'entretien et de nettoyage pour 3000 €. La location des boîtiers pour le vote électronique lors de l'AG électorale de novembre a également été comptabilisée dans le poste siège social (dépenses de près de 1800 €).

Les dépenses liées aux commissions sont moins importantes que prévu de 12 000 € et que l'exercice précédent de 7129 € soit -8,1 % ; pour les plus intéressantes « arbitres » pour 6000 €, « foot animation » pour 4000 € et « sportive » pour 3000 €.

Les dépenses liées au poste « divers » sont quant à elles plus importantes de 9000 €. Je rappelle que ce poste concerne les échanges gratuits par exemple du matériel donné contre une pub sur le site. C'est une opération comptable blanche puisque l'écriture crédit-débit comporte la même somme.

En conclusion, le district clôture ses comptes annuels sans incidents particuliers et importants par rapport aux prévisions malgré les baisses de quelques produits et l'augmentation de certaines charges. La bonne santé financière de l'association permet d'entrevoir l'avenir à court terme sereinement. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que les subventions publiques ne sont pas pérennes. Si celles-ci venaient à baisser, ce qui est très envisageable, notre gestion serait alors à revoir.

CONTROLE DES COMPTES ANNUELS 2016-2017

Gérard BREAL, Commissaire aux comptes

Votre commissaire aux comptes :

- 1- a pour objectif final de certifier que les comptes annuels présentent une image fidèle
 - *Teste les procédures de contrôle interne*
 - *Contrôle les comptes établis par l'entité ou son expert-comptable*
- 2- établi deux rapports
 - *1° sur la certification des comptes annuels qui vous permet à l'issue de vous prononcer sur l'approbation des comptes*
 - *2° sur les conventions qui a pour objet de présenter les relations économiques entre l'entité et les administrateurs*
- 3- met des recommandations auprès de la gouvernance

Rapport sur les comptes annuels

- Contrôle des comptes annuels
- Justification des appréciations
- Vérifications spécifiques prévues par la loi
- Comptes annuels arrêtés par le Comité Directeur

Opinion sur les comptes annuels

- Audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.
- Diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.
- Examen par sondage.
- Appréciation des principes comptables, des estimations significatives et de la présentation d'ensemble des comptes.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine du District à la fin de cet exercice

Justification des appréciations

- Nos appréciations ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues concernant la présentation d'ensemble des comptes.
- Les appréciations ont contribué à la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Vérifications spécifiques

- Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.
- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de Direction.

Rapport sur les conventions avec les administrateurs

- Absence de nouvelle convention.

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS et REPORT à NOUVEAU

Philippe GALLE, Président

Je vous demande s'il y a des questions sur cet exercice, auxquelles les uns et les autres s'efforceront de répondre.

Aucune question n'est formulée.

Je mets aux voix le quitus de la gestion de l'exercice arrêté au 30 juin 2017.

L'Assemblée Générale vote favorablement à l'unanimité (aucune voix contre, une abstention) pour l'approbation des comptes annuels 2016-2017.

Sur l'affectation du résultat bénéficiaire, l'Assemblée Générale vote favorablement, à la majorité (aucune voix contre, aucune abstention) en report à nouveau créditeur de 12438 Euros.

VOTE du RENOUVELLEMENT
du MANDAT de 6 ANS du COMMISSAIRE AUX COMPTES
Fabrice DURAND, Directeur Administratif

Il est proposé de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes pour une durée de six années aux cabinets suivants :

Commissaire aux comptes titulaire :

KPMG S.A. Paris La Défense

Bureau de Tours

Commissaire aux comptes suppléant :

SALUSTRO REYDEL Paris La Défense

Un vote à mains levées est demandé. L'Assemblée vote à l'unanimité (aucune voix défavorable, aucune abstention) pour le renouvellement du mandat.

VŒU DE MODIFICATIONS DES REGLEMENTS GENERAUX
Discours de Patrick BASTGEN, Commission Révision des Textes lu par F.DURAND

Dans le cadre de l'objectif fixé sur la mandature d'être proche des clubs, il est proposé de voter sur le vœu suivant lié aux mutations des jeunes dans les Règlements Généraux de la FFF :

Textes actuels RG Article 117	Textes modifiés RG Article 117
<p>Article - 117 Est dispensée de l'apposition du cachet "Mutation" la licence :</p> <p>a) du joueur licencié U6 à U11 ou de la joueuse licenciée U6 F à U11 F.</p> <p>b) du joueur ou de la joueuse signant dans un nouveau club parce que son précédent club est dans l'impossibilité, pour quelque raison que ce soit (notamment pour cause de dissolution, non-activité totale ou partielle dans les compétitions de sa catégorie d'âge ou d'absence de section féminine dans le cas d'une joueuse ne pouvant plus jouer en mixité) de lui proposer une pratique de compétition de sa catégorie d'âge, à condition de n'avoir pas introduit une demande de licence « changement de club », dans les conditions de l'article 90 des présents règlements, avant la date de l'officialisation de cette impossibilité (date de dissolution ou de mise en non-activité du club quitté notamment).</p> <p>Cette disposition ne s'applique pas si la licence du joueur ou de la joueuse était déjà frappée du cachet "Mutation" dont la durée annuelle de validité n'est pas expirée.</p> <p>De plus, le joueur U12 à U19, ainsi que la joueuse U12F à U19F, quittant son club du fait d'une inactivité partielle dans les compétitions de sa catégorie d'âge et bénéficiant de ce fait des dispositions du présent paragraphe, peut évoluer avec son nouveau club uniquement dans les compétitions de sa catégorie d'âge, cette mention devant figurer sur sa licence.</p> <p>c) Réserve.</p> <p>d) avec l'accord du club quitté, du joueur ou de la joueuse adhérent à un club nouvellement affilié, à l'exception de celui issu d'une fusion, ou à un club reprenant son activité à la suite d'une inactivité totale ou partielle dans les compétitions de sa catégorie d'âge, ou du joueur ou de la</p>	<p>Article - 117 Est dispensée de l'apposition du cachet "Mutation" la licence :</p> <p>a) du joueur licencié U6 à U11 ou de la joueuse licenciée U6 F à U11 F.</p> <p>b) du joueur ou de la joueuse signant dans un nouveau club parce que son précédent club est dans l'impossibilité, pour quelque raison que ce soit (notamment pour cause de dissolution, non-activité totale ou partielle dans les compétitions de sa catégorie d'âge ou d'absence de section féminine dans le cas d'une joueuse ne pouvant plus jouer en mixité) de lui proposer une pratique de compétition de sa catégorie d'âge, à condition de n'avoir pas introduit une demande de licence « changement de club », dans les conditions de l'article 90 des présents règlements, avant la date de l'officialisation de cette impossibilité (date de dissolution ou de mise en non-activité du club quitté notamment).</p> <p>Cette disposition ne s'applique pas si la licence du joueur ou de la joueuse était déjà frappée du cachet "Mutation" dont la durée annuelle de validité n'est pas expirée.</p> <p>De plus, le joueur U12 à U19, ainsi que la joueuse U12F à U19F, quittant son club du fait d'une inactivité partielle dans les compétitions de sa catégorie d'âge et bénéficiant de ce fait des dispositions du présent paragraphe, peut évoluer avec son nouveau club uniquement dans les compétitions de sa catégorie d'âge, cette mention devant figurer sur sa licence.</p> <p>c) Réserve.</p> <p>d) avec l'accord du club quitté, du joueur ou de la joueuse adhérent à un club nouvellement affilié, à l'exception de celui issu d'une fusion, ou à un club reprenant son activité à la suite d'une inactivité totale ou partielle dans les compétitions de sa catégorie d'âge, ou du joueur ou de la</p>

joueuse adhérant à un club créant une section féminine ou masculine ou une section d'une nouvelle pratique (Futsal notamment) à condition dans ce dernier cas que la licence sollicitée soit une licence spécifique à cette pratique.
 e) du joueur ou de la joueuse issu d'un club ayant fusionné, à condition qu'il ait introduit une demande de licence « changement de club », dans les conditions de l'article 90 des présents règlements, pour un autre club au plus tard le vingt et unième jour qui suit la date de l'Assemblée Générale constitutive du nouveau club, ou au plus tard le 15 juin si cette Assemblée Générale constitutive est antérieure au 25 mai.

f) du joueur professionnel, élite, stagiaire, aspirant ou apprenti, et du joueur ou de la joueuse fédéral(e).

g) du joueur professionnel, élite, stagiaire, aspirant, apprenti ou fédéral, requalifié amateur pour la première fois en faveur du club amateur ou indépendant quitté lors de la signature de son premier contrat ou du joueur qui revient au dernier club amateur quitté après avoir été licencié "Amateur" au sein d'un club à statut professionnel. Cette disposition n'est applicable qu'une seule fois pour un même joueur.

h) du joueur licencié U12 à U16 ou de la joueuse licenciée U12F à U16F dont le(s) parent(s) ont déménagé à plus de 100km du précédent domicile.

joueuse adhérant à un club créant une section féminine ou masculine ou une section d'une nouvelle pratique (Futsal notamment) à condition dans ce dernier cas que la licence sollicitée soit une licence spécifique à cette pratique.

e) du joueur ou de la joueuse issu d'un club ayant fusionné, à condition qu'il ait introduit une demande de licence « changement de club », dans les conditions de l'article 90 des présents règlements, pour un autre club au plus tard le vingt et unième jour qui suit la date de l'Assemblée Générale constitutive du nouveau club, ou au plus tard le 15 juin si cette Assemblée Générale constitutive est antérieure au 25 mai.

f) du joueur professionnel, élite, stagiaire, aspirant ou apprenti, et du joueur ou de la joueuse fédéral(e).

g) du joueur professionnel, élite, stagiaire, aspirant, apprenti ou fédéral, requalifié amateur pour la première fois en faveur du club amateur ou indépendant quitté lors de la signature de son premier contrat ou du joueur qui revient au dernier club amateur quitté après avoir été licencié "Amateur" au sein d'un club à statut professionnel. Cette disposition n'est applicable qu'une seule fois pour un même joueur.

h) du joueur licencié U12 à U16 ou de la joueuse licenciée U12F à U16F dont le(s) parent(s) ont déménagé à plus de 100km du précédent domicile.

Origine : Commission Départementale Jeunes et Technique.

Motif : permettre aux jeunes joueurs mineurs de pouvoir jouer dans un nouveau club après avoir déménagé au cours de la saison.

Avis de la Commission Départementale Statuts et Règlements. : Avis favorable

Avis du Comité de Direction du District 37 : Avis favorable

Avis de l'Assemblée Générale du District : Avis favorable. Vote à mains levées à la majorité.

Date d'effet souhaité : 1^{er} juillet 2018

Le vœu sera transmis à la Ligue Centre-Val de Loire pour suite à donner.

MODIFICATIONS DU REGLEMENT DE LA COUPE SENIORS FEMININE DEPARTEMENTALE Nathalie BRETON, Présidente de la Commission Féminine

Dans le cadre du déroulement des coupes féminines seniors, il est proposé de voter la modification suivante :

<i>Textes actuels</i>	<i>Textes modifiés</i>
<p>COUPE FEMININE (Challenge Christine CORNET)</p> <p>Article 1 :</p> <p>Le District organise une coupe réservée aux équipes féminines à 8 intitulée "Coupe féminines – Challenge Christine CORNET". Cette coupe est dotée d'un objet d'art qui sera remis à l'équipe gagnante à l'issue de la finale.</p>	<p>COUPE FEMININE (Challenge Christine CORNET)</p> <p>Article 1 :</p> <p>Le District organise une coupe réservée aux équipes féminines à 8 intitulée "Coupe féminines – Challenge Christine CORNET". Cette coupe est dotée d'un objet d'art qui sera remis à l'équipe gagnante à l'issue de la finale.</p>

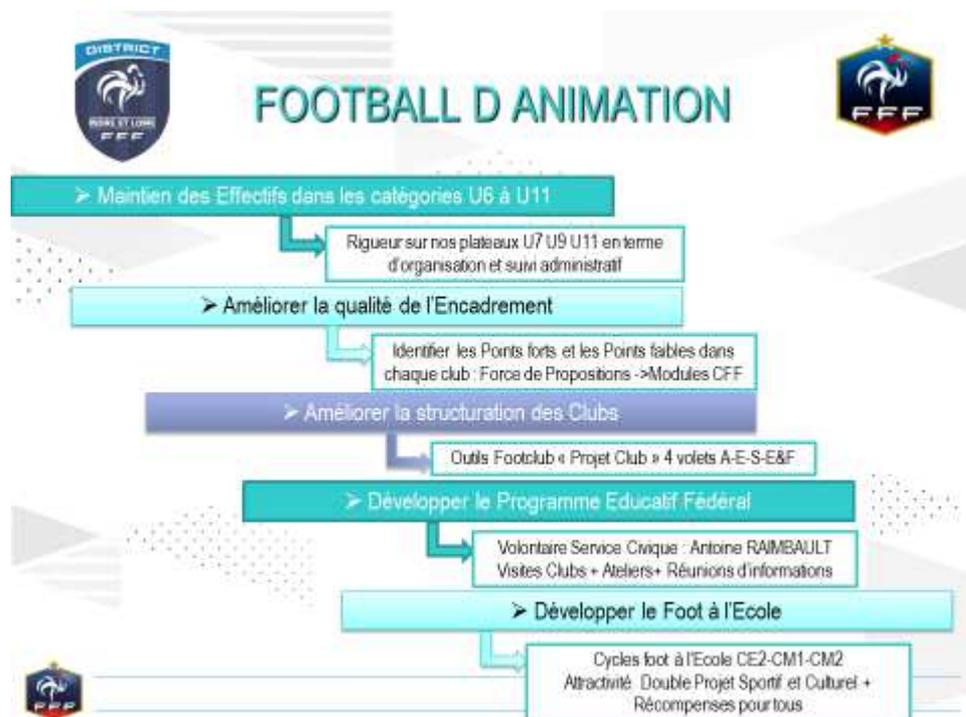
<p>L'organisation est confiée à la Commission Sportive en lien avec la Commission féminine du District d'Indre et Loire.</p> <p>Peuvent s'engager tous les clubs disputant les championnats départementaux du District d'Indre et Loire de Football.</p> <p>La coupe se déroule en deux phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - première phase : matchs allers simples, les équipes étant réparties en groupes de 4 équipes minimums. Les 8 meilleures équipes seront qualifiées pour la deuxième phase. Les dispositions des règlements généraux des championnats du District sont applicables. - deuxième phase : huit équipes, quarts, demi et finale. <p>Les équipes éliminées de la première phase et celles des quarts de finale participent à une coupe consolante, dénommée Coupe du District féminine, par élimination directe.</p> <p>Une équipe enregistrant un forfait lors de la première phase ne peut pas participer à la deuxième phase de la Coupe Christine Cornet.</p> <p>L'inscription des équipes sera prise en compte sur le bulletin d'engagement de début de saison.</p> <p>Le droit d'engagement sera fixé chaque saison par le Comité Directeur du District.</p> <p>Article 5 :</p> <p>a) Les matches des tours éliminatoires seront tirés au sort par groupes géographiques.</p> <p>Pour tous les tours de coupe (y compris la finale), les matches se dérouleront sur le terrain du club premier tiré. Pendant les tours éliminatoires, autant que faire se peut, la Commission s'efforcera pour chaque club restant en compétition, d'alterner réception et déplacement. Si les deux clubs tirés ont reçu ou se sont déplacés, le match sera joué suivant le tirage au sort (terrain du premier nommé). Dans le cas où le club tiré au sort en second (y compris la finale) se situerait hiérarchiquement deux niveaux au moins en dessous de celui de son adversaire la rencontre serait fixée sur son terrain.</p> <p>b) En cas d'impraticabilité du ou des terrains du club recevant, la Commission sportive se réserve le droit d'inverser le lieu de la rencontre.</p>	<p>L'organisation est confiée à la Commission Sportive en lien avec la Commission féminine du District d'Indre et Loire.</p> <p>Peuvent s'engager tous les clubs disputant les championnats départementaux du District d'Indre et Loire de Football.</p> <p>La coupe se déroule en deux phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - première phase : matchs allers simples, les équipes étant réparties en groupes de 4 équipes minimums maximum. Les 8 meilleures équipes seront qualifiées pour la deuxième phase. Les dispositions des règlements généraux des championnats du District sont applicables. - deuxième phase : huit équipes, quarts, demi et finale. <p>Les équipes éliminées de la première phase et celles des quarts de finale participent à est organisée en fonction du nombre d'équipes engagées chaque début de saison selon les modalités définies par la Commission Sportive. Une coupe consolante, dénommée Coupe du District féminine, par élimination directe.</p> <p>Une équipe enregistrant un forfait lors de la première phase ne peut pas participer à la deuxième phase de la Coupe Christine Cornet.</p> <p>L'inscription des équipes sera prise en compte sur le bulletin d'engagement de début de saison.</p> <p>Le droit d'engagement sera fixé chaque saison par le Comité Directeur du District.</p> <p>Article 5 :</p> <p>a) Les matches des tours éliminatoires selon une formule de championnat en « aller-retour » seront tirés au sort par groupes de quatre équipes maximum. géographiques. Pour tous les tours de coupe (y compris la finale), les matches se dérouleront sur le terrain du club premier tiré. Pendant les tours éliminatoires, autant que faire se peut, la Commission s'efforcera pour chaque club restant en compétition, d'alterner réception et déplacement. Si les deux clubs tirés ont reçu ou se sont déplacés, le match sera joué suivant le tirage au sort (terrain du premier nommé). Dans le cas où le club tiré au sort en second (y compris la finale) se situerait hiérarchiquement deux niveaux au moins en dessous de celui de son adversaire la rencontre serait fixée sur son terrain.</p> <p>b) En cas d'impraticabilité du ou des terrains du club recevant, la Commission sportive se réserve le droit d'inverser le lieu de la rencontre.</p>
---	--

L'Assemblée Générale vote favorablement à l'unanimité (quatre voix contre, 2 abstentions) pour la modification du Règlement décrite ci-dessus applicable dès cette saison 2017-2018.

INTERVENTION DU DEPARTEMENT JEUNES ET TECHNIQUE

GIUNTINI Guillaume, Conseiller Départemental Football d'Animation
MAJCHRZAK Laurent, Responsable Technique Départemental
NARAYA Stéphane, Animateur Football Féminin et diversifié

1- Football d'animation



Au niveau de l'objectif d'encadrement cité plus haut, il existe cette année des bons de formation de 25 € à télécharger sur le site du District. Ce bon permet d'être exonéré de 25 € sur le coût de l'inscription à un module de formation éducateur. Chaque personne peut utiliser jusqu'à 2 bons cette saison.

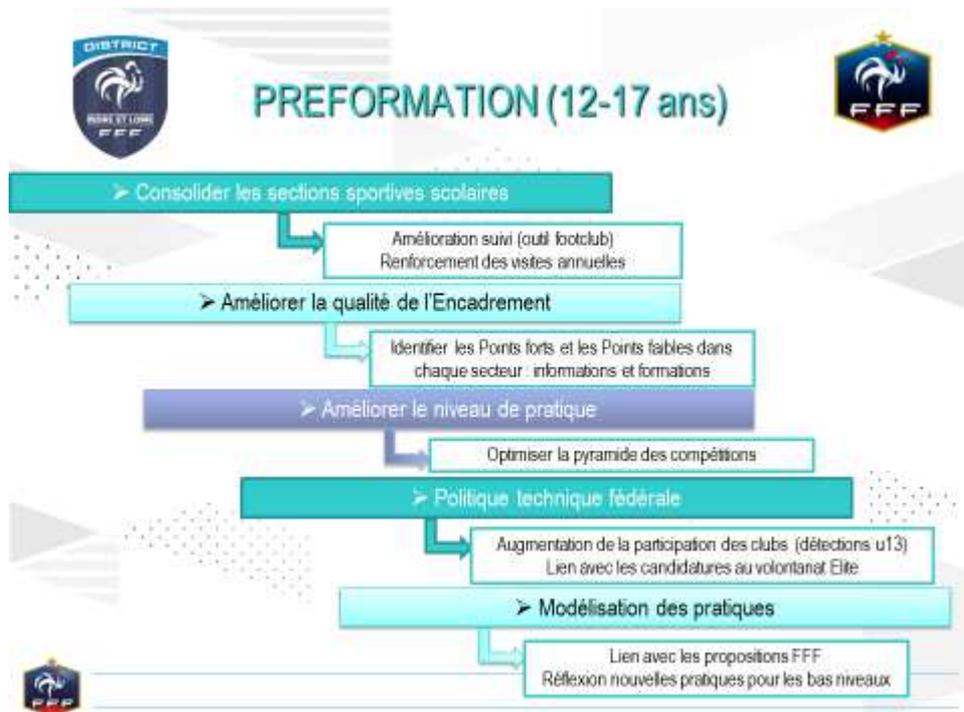
Au niveau de l'objectif de structuration des clubs, c'est un gros chantier de la fédération. Certains clubs du District sont labellisés (4 en 2015-2016, 7 en 2017-2018). L'outil Footclubs onglet « Projet club » permet de candidater à la labellisation. Tous les projets du club sont balayés : sportif, associatif, éducatif et formation. Nous sommes en cours de réflexion sur la mise en place de sessions de formation pour vous accompagner et utiliser cet outil. Cet outil a deux volets dont le premier est l'Autodiagnostic du club pour vous accompagner sur les quatre projets. Ainsi, vous pourrez voir si votre club peut atteindre le niveau du Label. On est d'ailleurs reçu ce soir dans un club labellisé. Les labels ne sont pas accessibles qu'aux « gros » clubs. Un club structuré à minima peut postuler au Label.

Au niveau de l'objectif de développer le foot à l'école, on a pas mal d'enfants à qui on propose du football dans les cours de récréation dans le cadre de l'opération de la FFF : Foot à l'école. Il y a quelque chose de bien à faire. Au-delà de leur proposer un cycle de football classique à l'école, il peut être proposé un projet culturel ou santé sans dénigrer le processus à respecter. N'hésitez pas à être force de proposition pour développer le football au sein des écoles. Créer une passerelle entre les écoles et les clubs, c'est vraiment très important pour favoriser la proximité d'accueil.

Tout ce que je vous ai énuméré est en rapport avec le projet club et le label.

Pour conclure, je voudrais féliciter le club de SOUVIGNE. Depuis un an, on a bossé sur un projet d'école de foot. Ce projet a abouti cette saison à la création d'une équipe U7 et U9. Même dans un milieu rural, ils ont réussi. N'hésitez pas à continuer votre travail sur les petites catégories pour construire une continuité de génération dans votre école de foot.

2- Préformation



Au niveau de l'objectif de consolider les sections sportives scolaires, il existe sur Footclubs un outil qui permet d'optimiser le suivi de ces structures. Celles-ci doivent répondre à un cahier de charges bien précis. Il est de bon augure pour prêcher la bonne parole pour mettre en avant le côté éducatif et citoyen de la pratique du foot chez les jeunes.

Au niveau de l'objectif d'améliorer la qualité de l'encadrement, avec l'identification des points faibles, on va pouvoir cartographier les zones géographiques où les éducateurs sont peu ou pas formés, ou formés depuis plus de 10 ans. Ainsi on pourra les inviter à une matinée d'information qui durerait 4h. Ce serait une sorte de recyclage. Ensuite, charge à ces éducateurs de poursuivre et de s'engager sur un module de formation.

Au niveau de l'objectif d'améliorer le niveau de pratique, on essaie d'être au plus près des demandes des clubs. Quant au championnat U12, on continue cette saison. On va même le poursuivre durant la totalité de la saison contrairement aux années passées. On va mettre également en place un championnat U17 qui durera toute la saison. Il y a la possibilité également de participer au championnat U18 avec une finalité bi-départementale pour les meilleures équipes. On essaie d'innover et de faire en sorte que les compétitions restent attractives et que chacun puisse jouer, autant que faire ce peu, à son niveau.

Au niveau de la politique fédérale, les détecteurs U13 sont un moment important pour les joueurs. C'est derrière une orientation vers les sections sportives, vers les clubs au niveau régional voire même pour certains, vers le Pôle Espoir. On a besoin d'une totale adhésion des clubs sur la détection U13. Votre participation compte également dans les candidatures que vous pouvez faire pour le Brassage Elite les saisons suivantes.

Au niveau de la modélisation des pratiques, il y a une réflexion au niveau de la FFF pour le bas niveau chez les jeunes. Ça ne sera plus forcément du Foot à 11. On pourra proposer à l'avenir, par période, des pratiques différentes.

3- Football féminin



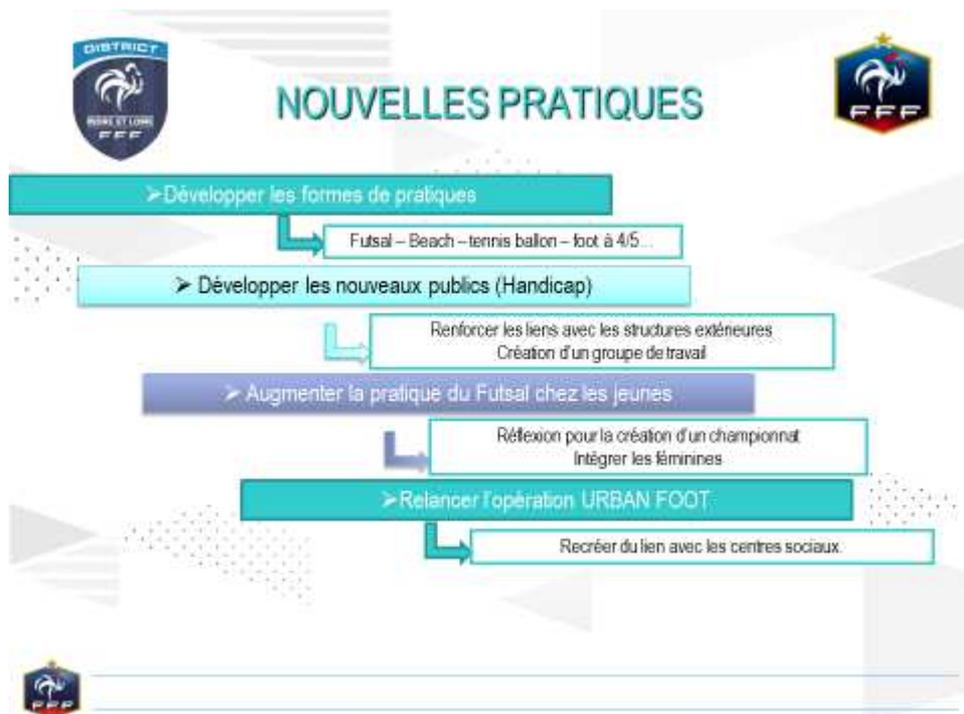
Au niveau de l'objectif d'augmenter le nombre de licenciées, j'en profite tout d'abord pour vous féliciter pour ce que vous faites au sein de vos clubs pour fidéliser vos jeunes joueuses.

Au niveau de l'objectif d'améliorer la qualité de l'encadrement, l'idée est d'organiser un module de formation spécifique aux éducateurs et éducatrices du football féminin. On s'est aperçu qu'on a très peu d'éducateurs formés dans cette pratique. C'est très important de pouvoir les amener vers des modules pour qu'ils puissent acquérir des compétences.

Au niveau de l'objectif d'améliorer le niveau général de la pratique, l'idée est d'identifier dans les centres de perfectionnement mis en place, la joueuse de demain U12, U13 ou U14. Elle pourra alors se donner des chances d'intégrer des sélections régionales, voire le Pôle Espoir de Tours (où il y a très peu de filles du département). Mais pour les filles qui ne sont pas retenues en centres de perfectionnement, l'idée de proposer des stages foot de perfectionnement pendant les vacances pour les licenciées et les non licenciés.

Au niveau de l'objectif de développer la féminisation, le travail réalisé lors du Rassemblement U7-U9 en juin dernier a permis de récupérer les identités et coordonnées de femmes dirigeantes. Nous avons proposé un centre de féminisation avec des questionnaires relatifs à leurs besoins en termes de formation : accompagnatrices, éducatrices et arbitres.

4- Nouvelles pratiques



Au niveau de l'objectif de développer les nouveaux publics comme les handicapés, on va remettre en place cette saison l'action qui a très bien fonctionné la saison dernière. 7 centres d'accueil handicapés sont impliqués dans cette action. On va pérenniser cette action. C'est un axe de priorité notamment pour les nouvelles pratiques. C'est un public qui est très demandeur.

Au niveau d'augmenter la pratique du futsal chez les jeunes, on met en place depuis plusieurs années des coupes futsal. Cette année, on va faire démarrer plus tôt les coupes futsal pendant les vacances de la Toussaint.

Au niveau de l'objectif de relancer l'opération Urban's Foot, l'idée est de relancer une action qui a très bien fonctionné il y a quelques années, sur la catégorie d'âge 14-16 ans. Il faut proposer aux centres sociaux du futsal et du foot indoor

Nous avons un Volontaire en Service Civique, Valentin MORMONT qui commence le 2 octobre au District sa mission de développement des nouvelles pratiques et le football féminin. Il est éducateur au TOURS FC. Il va me donner un coup de main pour le développement de ces pratiques.

INTERVENTION DU CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU **Guy BATISSE, Conseiller au développement des associations**

Bonsoir à tous,

Merci de m'accueillir ce soir dans votre Assemblée Générale. Je pense que le Crédit Agricole a tout son sens d'être présent. C'est non seulement un partenaire important depuis longtemps du District, mais c'est aussi un partenaire par le biais de son réseau d'agences auprès de tous les clubs du département. C'est un soutien pour l'ensemble des clubs.

Pour ce faire, je vais vous faire une présentation vis-à-vis des nouveautés qui sont arrivés cette année avec l'offre qui a été créée par le Crédit Agricole Nationale dont notamment la monétique. C'est une chose importante. Cela peut vraiment vous rendre service. Des solutions sont à votre disposition.

Le Crédit Agricole Touraine Poitou, partenaire des ASSOCIATIONS de vos territoires



1



Les associations et le Crédit Agricole

Un engagement auprès des associations sur nos deux départements
11.036* associations clientes au 31/12/2016 soit près d'une association sur
3**

* Chiffres CAATP** Inscriptions en Préfecture entreprises actives

Un partenariat actif au niveau local

**Un interlocuteur privilégié au service des associations clientes
dans chaque agence :**

Ils sont à votre
disposition.

4
4

Une offre complète, gratuite pour les services de base et enrichie par l'offre monétique 2017

Nos services bancaires



Les avantages sociétaires pour vous accompagner dans vos manifestations et événements,

Notre présence Mutualiste





Question club : Une participation est-elle prévue pour le club qui envoie son licencié à l'agence du Crédit Agricole pour ouvrir un nouveau compte ?

Guy BATISSE : Le partenariat du Crédit Agricole avec le District et les clubs existe depuis bien longtemps. Il existe des récompenses pour les clubs au niveau des agences de proximité. Sachez que les Caisses locales attribuent des subventions à certains clubs pour un événement spécifique. Vous avez une Caisse locale représentée par votre agence qui est en capacité de vous accompagner sur un événementiel un peu plus conséquent dans la vie de votre club. La notion de recommandant « oui » mais l'option a été prise de pouvoir indemniser le licencié exclusivement.

Philippe GALLE : Pour tous les autres districts de la Région Centre, les autres Caisses régionales n'ont pas encore proposé cette offre-là. Il s'agit de la Caisse Régionale Touraine Poitou constituée de la Vienne et de l'Indre-et-Loire. Le potentiel est important. Les premiers arrivés seront les premiers servis. Evidemment, cela ne bénéficie pas directement aux clubs. Indirectement, cela aide la famille du football. Il ne faut pas oublier que le Crédit Agricole nous aide pour plusieurs actions. C'est notre partenaire principal privé. Mais, mis à part que votre licencié doit présenter sa licence, cela lui donne droit à 30 € même s'il est déjà client. Mais allez-y...et faites en bénéficier vos licenciés.

... Quelques précautions...

- Il est préférable que l'association est un numéro d'INSEE
- Attention commande du TPE à faire 15 jours avant la date de livraison souhaitée.

...Des solutions monétiques adaptées à vos besoins

TPE adaptées à vos besoins

RTC si vous n'avez pas de BOX ADSL



IP FIXE PINPAD si BOX ADSL



GPRS pour une utilisation nomade et ou Offre Foire et Salons



VISA

Plate et Puce
France et International

Nouvelle monétique

...Un dispositif transportable et innovant

Une application smartphone à télécharger gratuitement...

... à un terminal de paiement qui tient dans la poche

Connecté en Bluetooth...

Un ticket personnalisé envoyé par mail ou SMS au client

Smart TPE

IOS 8.1 ou supérieur
Android 2.3 ou supérieur (smartphone ou tablette)
non compatible Windows phone et BlackBerry

Réseau Edge, 3G, 4G, Wifi

Que contient l'Offre Booster Asso 2017 ?

Nom de l'offre	Contrats concernés	Offre	Date de début de l'offre	Date de fin de l'offre	Périmètre
Offre Booster Asso 2017	Foires et Salons	Location offerte	01/06/2017	31/12/2017	<p>ATTENTION</p> <p>Offre valable sur un seul matériel.</p> <p>Si location de plusieurs matériels → seul un matériel bénéficiera de l'offre (tarification normale pour les autres)</p>
	Liberté	3 mois de loyers offerts sur la location d'un matériel	01/06/2017	31/12/2017	
	Fidélité	3 mois de loyer offerts sur la location d'un matériel + Frais de livraison offerts	01/06/2017	31/12/2017	

RAPPEL

Smart TPE

Pas de durée d'engagement

- 50 € offerts sur l'achat du 1er matériel (49€ au lieu de 99€)
- + frais de mise en service offerts (40€)



Le Crédit Agricole partenaire
du monde associatif

Merci à tous pour votre participation

Faites bénéficier aux autres associations de ses avantages en nous recommandant

Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions à la pause. N'hésitez pas.
Bonne soirée à tous.

REMISE DES BOURSES DE FORMATION
Guy BATISSE, Conseiller au développement des associations

Dans le cadre du partenariat avec le District, il est prévu de récompenser les deux clubs d'Indre-et-Loire qui ont le fait le plus d'effort dans la formation d'éducateurs, sous réserve de respecter les conditions de fair-play exigées :

- 1- **LA RICHE : 5 éducateurs formés sur 11 modules**
- 2- **RENAUDINE : 6 éducateurs formés sur 7 modules**

Un chèque symbolique est remis à chacun des deux clubs.

REMISE DES DOTATIONS BENEVOLES DE CLUB

Patrick BASGEN, Secrétaire Général

Dans le cadre de l'opération nationale, les personnes bénévoles suivantes sont récompensées au titre de la saison 2016-2017 :

- Mme SAULAS Marie Pierre (CHARGE),
- Mme GIRARD CLAVIER Sylvie (RILLY/VIENNE),
- Mme DALENCON Patricia (ATHEE/CHER),
- M. CHARRON David (Commission District),
- M. MABILLEAU Arnaud (BOURGUEIL),
- M. HUCHET Pascal (ST AVERTIN),
- M. SAMEDI Daniel (VILLIERS AU BOUIN).

Chacun reçoit une dotation en équipement sportif.

PAUSE DES DELEGUES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

INTERVENTION DE LA COMMISSION DE DETECTION, RECRUTEMENT et FIDELISATION des ARBITRES

Gilles MICHAU, Vice-Président de la Commission

Bonsoir à tous,

La C.D.D.R.F. a pour but d'aider à recruter et à fidéliser les arbitres. Les recruter, c'est bien mais il faut pouvoir les garder.

Situation pour cette nouvelle saison

Nous avons à ce jour 31 inscriptions pour la formation de début Octobre.

Pour rappel : 7 en 2016/2017, 18 en 2015/2016.

* A ce jour 25 arrêts vs n-1.

* Des inscriptions en nette progression démontrant que l'arbitrage suscite toujours de l'intérêt. Je vous félicite pour votre travail. C'est le fruit de votre travail, du travail de vos éducateurs et de vos référents arbitrage.

J'espère que ce premier signal fort se poursuivra.

Suite du déploiement des actions

- 1- Rencontre des clubs en infraction (qui n'ont pas assez d'arbitres) d'octobre à novembre. On va les rencontrer individuellement. On ira chez vous tout simplement dans le but de vous aider, de trouver des solutions. On ne viendra pas dans le but de vous sanctionner ou de vous forcer la main. On ira chez vous en tant que partenaire pour trouver des solutions à vos difficultés.
- 2- Sensibilisation et aide afin de développer l'arbitrage à la touche par les joueurs en catégorie U13 (trop peu pratiqué à ce jour). L'action lancée il y a plusieurs saisons était une bonne action. L'objectif était de faire arbitrer à la touche des joueurs U13 à tour de rôle quand ils étaient remplaçants. Le dirigeant ou le parent licencié qui aurait été pressenti pour arbitrer, pourra toujours accompagner ce jeune autour du terrain. Les éducateurs doivent faire tourner forcément les joueurs. Aujourd'hui, environ, 30% des matchs se déroulent malheureusement comme ça. Donc, on préconise d'appliquer ce dispositif. D'une part, on pourra susciter des joueurs vers l'arbitrage. D'autre part, on pourra faire voir aux enfants un autre regard sur le foot. C'est une manière d'éduquer ses futurs joueurs. Quand ils seront dans une catégorie plus grande, on a moins de chances de les retrouver, à mon sens, dans des situations de critiques vis-à-vis de l'arbitrage. Ce sera une manière de changer les mentalités et d'avoir un autre regard. Je suis convaincu que ce sera gagnant pour tout le monde.
- 3- Formation des éducateurs pour parler de cette action U13 et parler de recrutement et de fidélisation. L'opération « jeu de l'oie » se poursuit également.
- 4- Reprise des réunions de rencontre des clubs pour intensifier le recrutement et la fidélisation.

Nous y parviendrons seulement si nous avons la participation de tous les acteurs de la famille du Football.

Merci pour votre attention et votre aide.
Bonne saison sportive à toutes et tous.

INTERVENTION DE LA COMMISSION DES DIRIGEANTS GOPY Jean-Paul, Président de la Commission

Bonsoir à tous,

Je voulais intervenir ce soir pour vous confirmer nos propos des réunions de secteur du District en mai et juin dernier. On a rencontré pas mal de dirigeants. J'ai surtout lancé l'idée que chaque club forme obligatoirement un dirigeant par saison. Pourquoi ? On trouve normal de former des éducateurs. Par contre les dirigeants, on en parle jamais. Pourtant, c'est fondamental. Les clubs ne pourront pas améliorer leur fonctionnement et leur savoir-faire s'ils ne prennent pas en compte cette problématique. Il faut absolument que les présidents de clubs insistent auprès de leurs dirigeants pour les envoyer en formation au moins 3h sur une saison.

Les propositions qui vous sont faites là autant par le District, le Comité Olympique et Sportif ou la Ligue Centre-Val de Loire. Un panel important de sujets vous est proposé :

THEMES	Dates	Lieu	Inscription - contact	Qui ?
Connaître les différentes responsabilités associatives 3h	13/11/2017 14H30 à 17H30	Maison des Sports Tours	CDOS 37 02 47 40 25 15	Présidents de clubs et secrétaires
	Oct à Janvier à partir de 18H30	site hors agglo à fixer	CDOS 37	Présidents de clubs et secrétaires
Animer et conduire efficacement une réunion 3h	20/11/2017 18H30 à 21H30	Maison des Sports Tours	CDOS 37	Toutes fonctions de dirigeants
Etablir une stratégie de communication 3h	27/11/2017 18H30 à 21H30	Maison des Sports Tours	CDOS 37	Toutes fonctions de dirigeants
Animer une équipe de bénévoles 3 h	08/02/2018 18H30 à 21H30	Maison des Sports Tours	CDOS 37	Présidents de clubs et dirigeants
	Oct à Mai à partir de 18h30	2-3 sites hors agglo à fixer	CDOS 37	Présidents de clubs et dirigeants
Construire et promouvoir un projet 4 h et autres thèmes 4h	20/10/2017 de 8h30 à 12h30	Centre Technique Châteauroux	Ligue Centre Val de Loire 02 54 60 24 66	Présidents de club en pronté
	à déterminer	sites à choisir dans le district 37	Ligue Centre Val de Loire 02 54 60 24 66	Présidents de club en pronté
Conduite de réunion 4 h	à déterminer	sites dans le district 37	Ligue Centre Val de Loire 02 54 60 24 66	Présidents et dirigeants
Autres formations District Secrétariat, Trésorerie, FootClub, messagerie, information nouveau président.	à déterminer	sites dans le district 37	District 37	En fonction de la formation

Vous avez toutes ces possibilités-là. Les formations du CDOS sont gratuites. Une caution pourra être cependant demandée. On a donc commencé à avoir des relations fortes avec le CDOS 37 à ce sujet pour mutualiser notamment nos efforts. Le CDOS est en capacité d'organiser des formations de manière décentralisée, c'est-à-dire dans vos secteurs. Il y a aussi des formations bien sûr à la Maison des Sports. Vous les retrouverez sur le document qui vous a été remis.

Les formations de la Ligue initiées par la FFF sont gratuites également pour la saison 2017-2018. La Ligue va commencer à proposer le module « construire et promouvoir un projet de club ». D'autres formations sont proposées également à Châteauroux.

Vous avez donc le choix :

- 1- Le **Comité Départemental Olympique et Sportif 37** (CDOS 37) propose d'autres formations que vous pouvez consulter sur leur site ou sur le document remis.
- 2- Le **domaine Formation** de la **Ligue du Centre Val de Loire** propose d'autres formations (voir le site de la **Ligue du Centre** rubrique **Formations** et sous-rubrique **Dirigeants**).
- 3- La **Commission des Dirigeants** va proposer une date pour une **information de base aux nouveaux présidents de club**.
- 4- **Vous pouvez solliciter la commission** via les services du district pour des besoins particuliers, qui peuvent aussi correspondre à d'autres clubs ou pour des problématiques de club très spécifiques pour lesquelles la commission mobilisera un membre à vos côtés.
- 5- Le CROS va également mettre en place des formations e-learning

VISIONNAGE DE LA VIDEO PROMOTIONNELLE DE FORMATION DES DIRIGEANTS
C'est donc à vous de jouer et de vous inscrire.

Merci de votre attention et bonne soirée à tous.

INTERVENTION DE LA COMMISSION ACTIONS SOCIALES ET CITOYENNES **CHEVALLIER Martine, Présidente de la Commission**

1- LANCEMENT DES SERVICES CIVIQUES

- * Aide aux clubs dans les démarches administratives et sportives conformément à un des objectifs de la mandature.
- * Agrément collectif obtenu le 25 septembre 2017.
- * 19 clubs et 32 volontaires (24h hebdo) se sont engagés à compter du 1^{er} octobre 2017.
- * 7 missions d'intérêt général : aide au développement du club (accueil, foot féminin, publics vulnérables, aide éducateur, aide communication, PEF, prévention)
- * Formations planifiées tuteurs et volontaires.
- * Signature de la convention DDCS – District 37.

2- ACTION du DISTRICT en lien avec la LIGUE CONTRE LE CANCER

- * Week-end de sensibilisation à la Lutte contre le Tabac : 18/19 ou 25/26 novembre 2017
- * Diffusion de supports de communication (méfaits du tabac et aide à l'arrêt) autour des terrains sur tous les matchs du week-end
- * Utilisation du réseau des 19 clubs et 32 Volontaires en Service Civique.

Dans le cadre de leur mission de prévention d'intérêt général

- * Coup d'envoi fictif sur 2/3 terrains du département donné par un médecin.
- * Parole à M. Roger BLANCHARD.

3- Parole à M. Roger BLANCHARD, Président du Comité Départemental de la Ligue contre le cancer

Je remercie Martine et le Président Philippe GALLE pour votre invitation.

La « Ligue contre le cancer » se mobilise pour financer la recherche. Elle réussit à collecter 36-37 millions d'euros par an. Les autres objets sociaux de notre association sont :

- * l'accompagnement psychologique et social des personnes malades.
- * la prévention et notamment contre la prévention contre le tabac.

Le tabac nous prive de certains plaisir de la vie : goût, sport, odorat....

Nous ne stigmatisons pas les fumeurs. Mais, pour ceux qui le souhaitent, nous pouvons aider à l'arrêt du tabac.

L'action que nous mettons en place avec le District est utile. Pour être efficace, on a besoin de la mobilisation de tous. Notre action rentre dans le cadre du « mois sans tabac ». A la Ligue, nous proposons un groupe d'entraide pour essayer d'arrêter de fumer.

Je vous remercie de votre attention.

Merci de votre attention et bonne soirée à tous.

Philippe GALLE : on a besoin de moyens humains. Eric DENIAU, Président du club VAL SUD TOURAIN, nous a, par exemple rejoint sur cette action de sensibilisation.

INTERVENTION CU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE **Mohamed MOULAY, Vice-Président de la Région**

Bonsoir à tous,

Je suis heureux d'être parmi vous ce soir. Je n'ai pas pour habitude de me rendre aux Assemblées Générales des Districts. Mais je tenais à être là ce soir pour porter la parole de la Région, mais aussi auprès des cinq autres districts de la Région. Je ne pourrai pas effectivement être présent aux AG des autres districts. Mais là, je le fais dans le cadre de ma délégation. Je le fais aussi car, je suis comme vous, tourangeaux et un amoureux de football, de la culture footballistique et du sport.

Je suis très heureux d'être là aussi car nous sommes dans un moment assez grave et difficile pour nous, collectivités locales. Je voudrais parler d'un mot : la confiance ! La confiance est un peu galvaudée aujourd'hui. Nous avons une situation un peu compliquée de par les baisses de dotations, la suppression partielle ou pas des contrats aidés voulus par l'Etat. Comme vous avez peut-être entendu, toutes les régions ont exprimé leur désapprobation, notre tristesse, notre dégoût, notre colère au

gouvernement. Moi aussi, à titre personnel, j'ai eu l'occasion de représenter l'ensemble des régions de France pour porter la parole des élus régionaux auprès de Laur FLESSEL, Ministre des sports. J'ai eu un entretien en tête à tête avec elle pour faire remonter toute cette crise et cette inquiétude portée par l'ensemble du mouvement sportif et du mouvement associatif plus largement. Nous vivons dans une forme d'inquiétude. Nous ne savons pas où nous allons. Simplement, je ne suis pas là pour dire que je fais de la politique. On ne peut pas être en confiance dans ce climat un peu malsain avec la destruction de la taxe sociale pour les collectivités. Derrière, cela impacte ce que vous êtes, vous : bénévoles, éducateurs, sportifs, parents. Vous êtes le levier de ce qui fait l'animation et l'aménagement de notre territoire. Je le dis souvent en sport. Le sport n'est pas seulement faire son match de foot. Derrière cela, c'est de l'amitié, de la proximité, de la confiance, des valeurs. Ces valeurs, il faudra les inculquer pour les générations futures. Ce qui fait le sens de la République française, à savoir Liberté, Egalité et Fraternité. C'est simplement pour vous rappeler le sens de ce que nous sommes élus de la République Française.

On a tendance à dire aussi que la Région ne fait pas assez. On a aussi des dispositifs pour permettre de travailler en confiance. On a des difficultés dans n'importe lequel sport. Il faut savoir amener de la confiance. Il faut savoir discuter avec les élus locaux, avec la Région, avec le Département, avec le mouvement sportif, avec la Ligue, avec le District pour régler les problèmes. Sans confiance, on n'arrivera à rien. On n'amènera pas d'exemples aux générations futures.

Nous, la Région, on aime toujours le sport. Vous connaissez nos dispositifs :

- le CAP ASSO, il n'est pas remis en question même avec la fin des contrats aidés de l'Etat. Le principe du CAP ASSO est une aide par la Région. On va certainement revoir ce dossier. Jusqu'à maintenant, c'est le mouvement sportif qui présentait les dossiers. On sera amené à revoir l'organisation. C'est la Région qui recevra peut-être directement les dossiers. On reverra aussi le nombre de CAP ASSO par structure. Il faut savoir qu'il y a des territoires qui sont plus riches, d'autres qui sont plus pauvres. Il faudra, à un moment donné, retrouver un peu plus de justice et d'équité. Il y a des territoires en milieu urbain ou rural qui sont pauvres. Il faudra retrouver l'équilibre. C'est comme la « guéguerre » entre le sport professionnel et le sport pour tous (à ne pas confondre avec le sport de haut-niveau). Les clubs professionnels ont d'énormes droits TV. Il faudra retrouver, à un moment donné, un rééquilibrage financier en direction des clubs qui font ce que vous faites au quotidien, à savoir la proximité, l'humain. Il faudra trouver un levier financier pour rééquilibrer les choses.

Vous savez, on ne sait plus faire au niveau des collectivités locales. Les clubs ne savent plus comment financer les équipements sportifs, les éducateurs... On n'est face à des réalités quotidiennes qui sont très difficiles. Il faudra prendre, avec l'Etat, en compétences partagées, en confiance partagée.

Je vais devoir partir car je vais assister au reste du match du TOURS FC, pour rendre aussi hommage à Jean-Eric ZABRODSKY. C'est un journaliste de valeur, un grand journaliste.

Je tenais aussi à vous dire que la Région Centre-Val de Loire sera une région d'avant-garde dans la perspective des J.O. 2024. On fait tout pour vous défendre, pour défendre vos équipements pour au moins d'essayer d'avoir un site de compétition, mais aussi d'avoir des délégations étrangères. On peut encore plus pour accueillir dans le football et dans d'autres disciplines pour accueillir des délégations étrangères dans notre Région.

Je vous souhaite une bonne fin de travaux. Je reste à votre disposition via le District, via la Ligue. Je vous dis à bientôt. Merci à tous.

INTERVENTION DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE **Yvon AUGUSTIN, Président Délégué de la Ligue**

Bonsoir à tous,

Je constate ce soir que le District est, tout d'abord, bien géré financièrement comme le prouve les chiffres annoncés auparavant. Au sein de la Ligue, le Comité Directeur essaie d'avoir un esprit d'équipe collectif. Nos objectifs sont :

- être à disposition et à l'écoute des clubs. On est à votre disposition pour vous aider dans les tâches de votre club (salariés, bénévoles, administratifs...) Nous essayons d'être le plus pragmatique possible.
- formation des dirigeants, sous la forme d'un aspect convivial et sérieux.
- arbitrage. Les statistiques des arbitres en Indre-et-Loire montrent que le District n'a pas trop perdu. Les formations actuelles permettront, je l'espère, de stabiliser les effectifs. La Commission Régionale des Arbitres est à votre écoute pour recruter des anciens joueurs ou joueuses notamment et devenir arbitres.

Enfin, je tiens à vous féliciter, vous dirigeants, car vous êtes parfois seuls dans vos tâches. La Ligue est là pour vous aider.

INTERVENTION DU C.D.O.S.37 **Henri LAVERAT, Président du Comité Départemental**

Bonsoir Mesdames et Messieurs,

Je remercie le District d'inviter le CDOS à vos Assemblées. Le CDOS s'intéresse notamment aux formations des dirigeants. Trop souvent, nous sommes des « pompiers » de service pour aider les clubs. Nos formations sont gratuites. Par contre, nos prestations autres sont payantes mais raisonnables : BASI COMPTA par exemple (55€ par an). Nous sommes tout à fait favorables pour décentraliser nos formations.

Sur le plan de la gestion des clubs, il est difficile aujourd'hui d'équilibrer les comptes. Les clubs doivent être en capacité aujourd'hui de lever 75% à 80% en moyenne de fonds propres :

- les adhérents.
- le mécénat, qui est difficile.
- les aides à l'emploi, qui diminuent.

Cela nous interroge sur nos structures.

Philippe GALLE a été élu au Comité du CDOS en mars 2017. Il fait partie de notre groupe de travail chargé de rencontrer notamment les élus des 11 intercommunalités d'Indre-et-Loire. Ces collectivités n'ont pourtant pas la compétence sportive. L'objectif de recenser l'existant sur leur territoire et d'évaluer leur développement sportif et social. Nous allons les rencontrer. Nous avons deux réponses positives pour l'instant. Nous devons réfléchir à comment faire pour continuer le sport avec les enjeux suivants qui arrivent :

- Jeux Olympiques 2024 : le département est déjà en retard pour se mobiliser pour accueillir des sportifs et des nations sur notre territoire.

- les schémas régionaux et départementaux des installations sportives.

- nous comptons 150000 licenciés sportifs en Indre-et-Loire. C'est un poids économique très important.

- le budget du Ministère Jeunesse et Sports représente 0,16% du budget total de l'Etat. Pour comparer avec la Culture, il est 8 fois moins important.

- les bénévoles travaillent dans leur club jusqu'à 40 semaines par an. On en compte 15000 en Indre et Loire. Ils méritent le respect.

Merci et bonne soirée à tous.

INTERVENTION DE LA D.D.C.S.37 **Xavier GABILLAUD, Directeur**

Bonsoir à tous,

J'ai entendu quelques éléments d'inquiétudes ce soir. Moi, je suis optimiste. Dans le sport, il y a beaucoup d'atouts pour franchir des obstacles et des difficultés. Le sport s'est structuré :

- il a un fort réseau. La collaboration instances / clubs fonctionne bien. Il y a une bonne coopération entre eux.

- il a une capacité à mobiliser et à coopérer. C'est un mouvement d'ensemble comme dans les intercommunalités par exemple.

- il fait apparaître des valeurs humaines au quotidien. Le sport porte des valeurs fortes. C'est un bon support médiatique.

- il bénéficie de la force de son bénévolat. Les Directeurs des Ressources Humaines peuvent vous envier. Le plaisir, l'engagement sont des valeurs qu'ils aimeraient faire vivre dans leurs entreprises. Ces valeurs permettent de s'adapter aux nouveaux enjeux sociaux.

- il a une capacité d'initiative. On s'est vu, par exemple avec M. GALLE, il y a quelques mois. Il m'avait dit « on va essayer de mettre en place un agrément collectif de services civiques ». Aujourd'hui, il peut-être super satisfait. L'agrément collectif pour 32 services civiques est une très belle action. Le District est gagnant. Ma direction est satisfaite. Les clubs bénéficiaires sont satisfaits. C'est gagnant pour les jeunes. Ce dispositif est utile. Les moyens liés au dispositif du Service Civique vont même augmenter en 2018. Mais attention ! Il ne faut pas confondre avec les emplois aidés.

De plus, les Jeux Olympiques 2024 arrivent. Les politiques ont ouvert une belle fenêtre. Cela va permettre en avant la politique sportive et de se donner une véritable ambition : 3 millions de licenciés sportifs en plus d'ici 2024.

Pour conclure, il ne faut pas être inquiet.

Merci de votre attention et bonne soirée.

ALLOCUTION DE CLOTURE **GALLE Philippe, Président du District**

MERCI à l'ensemble des intervenants pour la qualité et la concision de leurs interventions.

Cette AG a été basée sur des projets (la formation des dirigeants et des éducateurs, les actions citoyennes et sociales...) qui doivent permettre la facilitation de vos tâches et la prise en compte de vos besoins, et continuer à être à votre écoute. Ceci se traduira également par une plus grande présence en clubs de nos techniciens et services civiques, et de nos élus. Je suis fier de la mise en place de cette action Services Civiques, car moi-même père et issu du monde des dirigeants, j'espère que cette première sera couronnée de succès et suivie de beaucoup d'autres.

Une intervention a pu laisser entendre que j'étais seul, comme vous à la tête de vos clubs. Non pas ! MERCI à tous ceux qui mènent et contribuent à ces projets, élus, techniciens, administratifs, membres des commissions.

Nous ferons en sorte, lors de l'AG de JUIN, que nombre de projets présentés ce soir ...mais aussi d'autres aient avancé, et que LES MOTS se soient transformés EN ACTIONS.

PRENEZ DU PLAISIR ! FAITES PRENDRE DU PLAISIR !

TRES BONNE SAISON SPORTIVE !

REMISE DES RECOMPENSES Philippe GALLE, Président

1- Trophées des champions

Nous allons remettre les trophées aux équipes championnes U15 de leur poule à l'issue de la saison 2016-2017:

1^{ère} Division : MONNAIE *ENT 1 – Remis sur le terrain

2^{ème} Division : Poule A : VEIGNE CST 1
Poule B : SPC AZAY CHEILLE 1
Poule C : RICHE RACING 1

3^{ème} Division : Poule A : AS LUYNES *ENT 2
Poule B : METTRAY JS 1
Poule C : ATHEE/CHER *ENT 1
Poule D : AS MONTLOUIS
Poule E : AF BOUCHARDAIS 1
Poule F : GROUPEMENT LSM 1

U15 à 8 : ST EPAIN *ENT 1

Champion Interdistrict FEMININ : **SH INGRANDES**

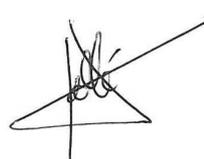
L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt l'Assemblée à 22h30.

Patrick BASTGEN



Secrétaire Général

Philippe GALLE



Président du District